



**COMITÉ DE PILOTAGE DE L'A31 BIS DU 28 NOVEMBRE 2025 :
L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU SITE DE BÉTANGE
RÉAFFIRME SON OPPOSITION AU NOUVEAU
CONTOURNEMENT AUTOROUTIER OUEST DE THIONVILLE**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Florange, le 10 décembre 2025

1) Le site de Bétange plus que jamais reconnu pour ses qualités patrimoniales et environnementales exceptionnelles

Depuis le dernier comité de pilotage du 21 février 2024, trois événements majeurs sont venus renforcer le caractère exceptionnel du site de Bétange :

- **L'inscription au titre des Monuments Historiques de l'allée des Marronniers en mai 2025.** Le site de Bétange est désormais intégralement inscrit au titre des Monuments Historiques : le parc et sa grille d'enceinte depuis 1993, le château depuis 2007, et l'allée des Marronniers depuis mai 2025.
- **L'observation de Milans Royaux dans le parc et l'allée par la LPO Moselle.** Ceux-ci viennent s'ajouter aux plus de 70 espèces d'oiseaux protégées et aux 13 espèces protégées de chiroptères (soit la moitié des espèces recensées en Lorraine) déjà recensées sur le site, ainsi qu'à des espèces protégées de reptiles, batraciens et mammifères.
- **La sélection en 2024 du site de Bétange comme site pilote - l'un des 5 en France et le seul en Grand-Est - pour l'Observatoire Monuments Historiques et Développement Durable.** Celui-ci a été lancé par la Demeure Historique, le CNRS, l'École nationale d'architecture de Versailles et l'Université Paris Saclay. Cet observatoire propose une nouvelle approche qui réconcilie patrimoine culturel et patrimoine naturel et vise à démontrer le rôle clé des Monuments Historiques comme refuge pour la biodiversité.

2) Des vues prévisionnelles du site après construction qui révèlent le caractère pharaonique et démesuré du projet (cf. annexes)

Lors du comité de pilotage du 28 novembre 2025 présidé par le préfet de la Moselle, la DREAL Grand-Est a présenté les vues prévisionnelles du tunnel sous Florange et en particulier des entrées sud et nord du tunnel. La DREAL a annoncé la mise en place de murs antibruit, les merlons végétalisés étant impossibles par manque de place.

Ces visuels révèlent le caractère pharaonique et l'ampleur démesurée de cette infrastructure :

- **un passage à ciel ouvert sur 1 km de 6 voies de circulation** sur 150 mètres de large (2 fois 2 voies autoroutières et 2 voies de route départementale gratuite) – soit l'équivalent de 15 terrains de tennis alignés – entre les habitations de Terville, le parc de Bétange et l'allée des Marronniers, **sans compter les voies dédiées à l'Europort en projet.**
- **un ruban de béton et d'asphalte digne des autoroutes américaines des années 1960,** totalement anachronique au XXI^e siècle, qui défigurera définitivement ce territoire.
- **une vision enchantée du projet** dans un univers verdoyant et bucolique comme une jolie promenade avec à peine une ou deux voitures et une perspective lointaine. **La réalité du projet sera toute autre avec le passage annoncé de plus de 100 000 véhicules par jour dont plusieurs milliers de camions qui déferleront sur ce mastodonte autoroutier,** la DREAL ayant confirmé que ce tronçon remplacera la **traversée de Thionville qui sera déclassée.**
- **Les murs antibruit prévus du côté de Terville – structures massives de plusieurs mètres de haut qui défigureront le site et auront pour effet de renvoyer vers le parc et l'allée toute la pollution sonore et atmosphérique.** Malgré la décision ministérielle du 5 janvier 2024 qui le stipule précisément, rien n'est prévu à ce jour du côté du parc et de l'allée des Marronniers pour les protéger face à cette infrastructure démesurée.

3) Les maires de Florange et de Terville demandent conjointement une tranchée couverte

Les maires de Florange et de Terville ont demandé lors du comité de pilotage la réalisation d'une tranchée couverte depuis l'entrée nord du tunnel jusqu'à l'échangeur 42 "Bétange" afin de préserver les habitants de leurs communes et le site de Bétange de la pollution atmosphérique, sonore, visuelle et lumineuse.

Cette demande s'appuie sur les **motions votées par les conseils municipaux** :

- **Motion du conseil municipal de Florange en mars 2024** qui apporte son soutien à la centaine de Tervillois et aux propriétaires du château de Bétange pour « la construction d'une infrastructure de protection des populations allant de l'allée des Marronniers au rond-point de l'Étoile » à l'entrée Nord du tunnel.
- **Motion du conseil municipal de Terville votée à l'unanimité le 23 octobre 2025** qui « demande au préfet de la Moselle la construction d'une tranchée couverte de l'allée des Marronniers au rond-point de l'échangeur 42 pour protéger les Tervillois et le site de Bétange », précisant que « la tranchée couverte protègera les Tervillois ainsi que le site de Bétange, récemment inscrit intégralement au titre des Monuments Historiques sur la commune de Florange, de la pollution atmosphérique, sonore, lumineuse et visuelle générée par le nouveau tronçon autoroutier prévu dans le cadre du projet A31 bis. »

POURQUOI L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU SITE DE BETANGE ET LES 13 ASSOCIATIONS QU'ELLE FEDERE, S'OPPOSENT AU CONTOURNEMENT OUEST DE THIONVILLE

Aux côtés de 13 associations environnementales et patrimoniales nationales et d'associations et collectifs locaux qu'elle fédère, l'Association de Sauvegarde du Site de Bétange réaffirme son opposition au projet de nouveau tronçon autoroutier à l'ouest de Thionville et au projet A31 bis tel qu'il est proposé par l'Etat.

Un projet pharaonique inutile, anachronique, au coût exorbitant, qui rackette les usagers et aura des conséquences humaines et écologiques irrémédiables.

1) Un contournement d'inutilité publique

Le nouveau contournement ouest de Thionville à 2 voies n'est que le transfert de la traversée de l'A31 de Thionville vers Terville et Florange. L'Etat a confirmé que l'actuelle A31 dans la traversée de Thionville sera déclassée.

Le contournement ouest de Thionville sera en raison des contraintes géographiques intégralement à 2 voies. Il ne résoudra en rien les problèmes de trafic puisque deux points de congestion demeureront à Richemont et à l'échangeur 42 « Bétange » avec le passage de 3 voies à 2 voies. Les autres passages à 2 voies entre Nancy et Luxembourg seront élargis. **Le contournement ouest de Thionville sera donc le seul tronçon entre Nancy et Luxembourg où l'on ne pourra pas mettre en place de troisième voie réservée aux transports en commun et au covoiturage.**

2) Un projet anachronique

À l'heure où les pouvoirs publics affirment avoir pleinement conscience de l'impact de nos modes de consommation, notamment de la consommation d'énergie fossile qui entraîne un réchauffement climatique, comment continuer à soutenir un projet visant à créer 8 km de nouveau tronçon autoroutier en plein tissu urbain, une infrastructure démesurée digne d'une autre époque ?

Le contournement ouest de Thionville montre la **totale incohérence des politiques publiques à l'heure du dérèglement climatique et notamment le plan neutralité-carbone à l'horizon 2050.** Cette infrastructure est l'antithèse des politiques de transition écologique que la France prétend mener.

3) Un projet au coût exorbitant pour quelques minutes de trajet économisées

Le coût estimé de ce projet pharaonique est **entre 1,2 et 1,4 milliard d'euros** avec des économies de temps de parcours de **3 à 5 minutes seulement sur 1h30 de trajet aux heures de pointe. Une véritable gabegie financière !**

4) Un projet qui rackette les usagers

Les coûts de péage annoncés font état de 2€ par passage rien que sur le nouveau tronçon. Avec les 2€ de péage pour la partie entre Thionville et la frontière, les usagers devront supporter un coût de 4€ par trajet soit **2 000€ par an au bénéfice des sociétés autoroutières avec un risque majeur de report sur les routes départementales gratuites déjà surchargées.**

5) Un nouveau contournement qui est un scandale sanitaire

Du côté nord, le nouveau tronçon passe à ciel ouvert sur 1 km depuis la sortie 42 "Bétange" entre le parc de Bétange et les **habitations** de Terville avec à proximité une **école** et un **stade**. Du **côté sud**, le tronçon ressort à proximité immédiate de **deux zones d'habitations de Florange** (Epona et Millénaire) et menace de **délocalisation 19 entreprises représentant un millier d'emplois**. **Les habitants subiront ainsi de plein fouet la pollution visuelle, lumineuse, atmosphérique et sonore aux entrées de tunnel avec une concentration de polluants, sans oublier les vibrations et fissures générées par le passage d'un tunnel souterrain.**

Avec le report de la traversée de Thionville, ce sont chaque jour plus de 100 000 véhicules et plusieurs milliers de camions qui emprunteront ce nouveau tronçon : **un scandale sanitaire dans des communes déjà polluées et ce d'autant plus quand on connaît la mortalité liée à la pollution atmosphérique qui est de 40 000 décès prématurés par an soit 7% de la mortalité totale en France.**

De quel droit l'État inflige-t-il cela aux habitants de Florange et de Terville au bénéfice des habitants de Thionville ?

6) Un nouveau contournement aux conséquences environnementales irrémédiabes

Lors de la récente mise en conformité des documents d'urbanisme (MECDU), l'État a annoncé **la destruction de 10 hectares du bois de Terville pour la création d'un nouvel échangeur pharaonique à la sortie 42, privant les habitants d'une partie d'un poumon vert dans des vallées déjà très polluées.**

Le site de Bétange avec son parc de 65 hectares inscrit depuis 1993 aux Monuments Historiques, son château inscrit depuis 2007 et son allée bordée par 170 marronniers bicentenaires plantés en 1853 et inscrite depuis mai 2025, constituent **un ensemble patrimonial et environnemental d'exception.**

Il incarne l'ancre historique et patrimonial de la mémoire collective sidérurgique au cœur de la vallée de la Fensch, dans une région symbole d'un patrimoine industriel unique.

C'est un havre de paix et réservoir de biodiversité dans la continuité de la forêt domaniale de Florange sur près de 300 hectares.

De nombreux prix et labels ont reconnu le caractère exceptionnel du site : "Refuge pour les chauves-souris" pour le parc et l'allée décerné par la C.P.E.P.E.S.C. Lorraine, lauréat 2020 du concours d'allées d'arbres de l'association Sites & Monuments, "Ensemble arboré remarquable de France" et "Arbre remarquable de France" pour le gros chêne par l'association A.R.B.R.E.S., "Refuge L.P.O." pour les oiseaux. **Les propriétaires ont été pionniers dans la région Grand-Est en signant l'une des toutes premières O.R.E. (Obligation Réelle Environnementale), une protection environnementale pour 99 ans, aux côtés de la L.P.O..**

La pollution sonore, atmosphérique et lumineuse qui sera générée par le passage de plus de 100 000 véhicules par jour sur ce mastodonte autoroutier à seulement quelques centaines de mètres du parc et de l'allée des Marronniers, fera fuir définitivement de nombreuses espèces protégées et aura un impact significatif voire mortel sur les arbres du site.

CE QUE DEMANDENT L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU SITE DE BÉTANGE ET LES 13 ASSOCIATIONS PARTENAIRES

1) Pour un développement en priorité des moyens de mobilité durable

L'Association soutient le développement du transport ferroviaire et en particulier le Service express régional métropolitain (SERM) Lorraine-Luxembourg afin que les utilisateurs puissent bénéficier d'un **service de train fiable avec des cadences accrues répondant aux besoins croissants de mobilité.**

En complément du développement des moyens de mobilité durable et au stade des éléments qui sont présentés, l'Association continue de préconiser :

2) La réalisation en priorité de la mise à 3 voies de l'A31 entre Bétange et la frontière dans la continuité de l'A3 luxembourgeoise

L'Association soutient l'élargissement à 2 fois 3 voies de la partie entre l'échangeur 42 « Bétange » et la frontière luxembourgeoise avec une voie dédiée au covoiturage et aux transports en commun, dans la continuité de l'A3 luxembourgeoise. **Cet élargissement doit être réalisé en priorité et de manière décorrélée du projet de contournement ouest de Thionville.**

3) La mise en place d'une rambarde modulable 3 + 1 entre l'échangeur 42 « Bétange » et Richemont :

L'Association demande la mise en place d'une rambarde modulable 3 + 1 voies aux heures de pointe entre Bétange et Richemont comme cela se pratique dans d'autres villes et pays. **Cette solution, incomparablement moins coûteuse et impactante qu'un nouveau tronçon autoroutier, permettrait de fluidifier le trafic.**

D'autres mesures immédiates, comme le délestage des camions vers l'A30 aux heures de pointe, permettraient également de soulager le trafic.

SI LES POUVOIRS PUBLICS S'OBSTINENT

Si, malgré l'opposition des associations et de l'opinion publique, les pouvoirs publics décident néanmoins de construire le contournement ouest de Thionville, l'Association et les 13 associations patrimoniales et environnementales qu'elle fédère, demandent :

- **La réalisation d'une tranchée couverte depuis la sortie 42 « Bétange » jusqu'à l'entrée du tunnel avant l'allée des Marronniers.** Cette tranchée couverte permettrait de **réduire la pollution** sonore, atmosphérique, lumineuse et visuelle, d'**offrir aux habitants de Terville la vue sur le site de Bétange**, d'éviter toute **covisibilité du nouveau tronçon avec le parc et l'allée inscrits aux Monuments Historiques** et d'en **préserver la biodiversité**.
- **Le maintien de l'allée des Marronniers dans son intégralité avec une profondeur suffisante du tunnel à l'aplomb de l'allée** pour préserver le système racinaire de ces arbres bicentenaires inscrits aux Monuments Historiques. Toute atteinte à ce système racinaire par un tunnel insuffisamment profond entraînerait inévitablement la mort de ces arbres remarquables. **Cette exigence de profondeur est donc absolument impérative et non négociable pour garantir la pérennité de ce patrimoine arboré exceptionnel et refuge essentiel pour la biodiversité.**

Tel qu'il est actuellement conçu, le projet A31 tronçon Nord ne recueille en aucune manière l'adhésion du public ou encore celle des associations de sorte qu'il ne manquerait pas d'être contesté devant la juridiction administrative s'il devait être maintenu tel quel.

Les 13 associations partenaires : Allées-Avenues, A.R.B.R.E.S., C.P.E.P.E.S.C. (Commission de Protection des Chiroptères), La Demeure Historique, Florange Patrimoine et Culture, G.N.S.A. (Groupe National de Surveillance des Arbres), L.P.O. (Ligue de Protection des Oiseaux), Maisons Paysannes de France, Parcs et Jardins de Lorraine, fédération Patrimoine-Environnement, Paysages de France, Sites & Monuments, Vieilles Maisons Françaises.

CONTACT PRESSE

Association de Sauvegarde du Site de Bétange
Château de Bétange
57190 Florange
06 08 46 91 50
sauvegarde.betange@gmail.com

ANNEXES

VISUELS PRÉSENTÉS LORS DU COMITÉ DE PILOTAGE DU 28 NOVEMBRE 2025

1) Des images qui confirment l'impact catastrophique du projet

Lors du comité de pilotage du 28 novembre 2025, la DREAL Grand-Est a présenté pour la première fois des visuels prévisionnels du projet A31 bis, et notamment de la sortie nord du tunnel sous Florange au niveau de l'échangeur 42 "de l'Étoile" (nœud nord).

Ces visualisations confirment ce que l'Association de Sauvegarde du Site de Bétange dénonce depuis le début : l'impact visuel, sonore, atmosphérique et lumineux catastrophique que générera le passage à ciel ouvert sur près d'1 km de 6 voies de circulation entre les habitations de Terville et le site de Bétange auquel se rajoutent les voies prévues pour le projet Europort.

2) Ce que montrent les visuels présentés

Vue aérienne du nœud nord - Échangeur de l'Étoile

Le plan révèle le caractère pharaonique et démesuré de l'infrastructure autoroutière : un **enchevêtrement gigantesque de bretelles d'accès, de voies et d'échangeurs qui défigurera définitivement le paysage**. Cette infrastructure démesurée, digne des autoroutes américaines des années 1960, est totalement anachronique au XXI^e siècle. Le nouveau tronçon autoroutier vient s'intercaler entre Terville (visible en bas à droite) et le site de Bétange (hors champ à gauche), créant une cicatrice bétonnée de 150 mètres de large sur près d'1 kilomètre.

Vues en perspective de la tête de tunnel Nord

Les visualisations 3D révèlent l'ampleur démesurée de cette infrastructure pharaonique :

- Les 6 voies à ciel ouvert sur 150 mètres de large : 2 fois 2 voies autoroutières A31 bis + 2 voies de route départementale gratuite, soit une emprise équivalente à 15 terrains de tennis côte à côte
- Un ruban de béton et d'asphalte qui écrasera le paysage sur près d'1 kilomètre
- La proximité immédiate avec les habitations de Terville et leurs équipements (école et stade) : cette infrastructure passera à quelques centaines de mètres seulement des habitations
- L'absence totale de protection du côté du parc de Bétange et de l'allée des Marronniers face à ce mastodonte autoroutier
- Les murs antibruit côté Terville, infrastructure massive, défigurant les lieux, de plusieurs mètres de haut, qui renverront toute la pollution sonore et atmosphérique vers le site de Bétange

- Une vision tronquée de la réalité du projet avec seulement quelques voitures et camions dans un univers bucolique et verdo�ant dans une perspective lointaine alors que les prévisions font état de plus de 100 000 véhicules par jour dont plusieurs milliers de camions qui déferleront sur cette autoroute géante.

3) L'impact confirmé

Ces visuels confirment le caractère démentiel et disproportionné de ce projet à quelques centaines de mètres seulement :

- Des habitations de Terville, d'une école et d'un stade
- Du parc de Bétange (65 hectares) et du château de Bétange inscrits aux Monuments Historiques
- De l'allée des Marronniers (170 marronniers bicentenaires) fraîchement inscrite aux Monuments Historiques en mai 2025
- D'un site reconnu comme refuge exceptionnel pour la biodiversité avec plus de 70 espèces d'oiseaux protégées dont le Milan Royal et 13 espèces de chauves-souris protégées

Une infrastructure hors d'échelle : 150 mètres de large de béton et d'asphalte sur près d'1 kilomètre, soit l'équivalent de 15 terrains de tennis alignés, qui défigurera définitivement ce territoire déjà quadrillé par de multiples infrastructures routières et ferroviaires.

Les murs antibruit prévus côté Terville, structures massives de plusieurs mètres de haut, auront pour effet de renvoyer toute la pollution sonore et atmosphérique vers le parc de Bétange et l'allée des Marronniers, alors que rien n'est prévu de ce côté malgré la décision ministérielle du 5 janvier 2024.

La concentration de polluants sera maximale à la sortie du tunnel, avec tous les véhicules qui accéléreront après être sortis du tunnel, créant un **véritable concentrateur de pollution aux portes de Terville et du site de Bétange**.

Aucun schéma ni étude n'a été présenté par la DREAL sur la profondeur du tunnel à l'aplomb de l'allée des Marronniers pour protéger le système racinaire de ces arbres inscrits aux Monuments Historiques.

CONTACT PRESSE

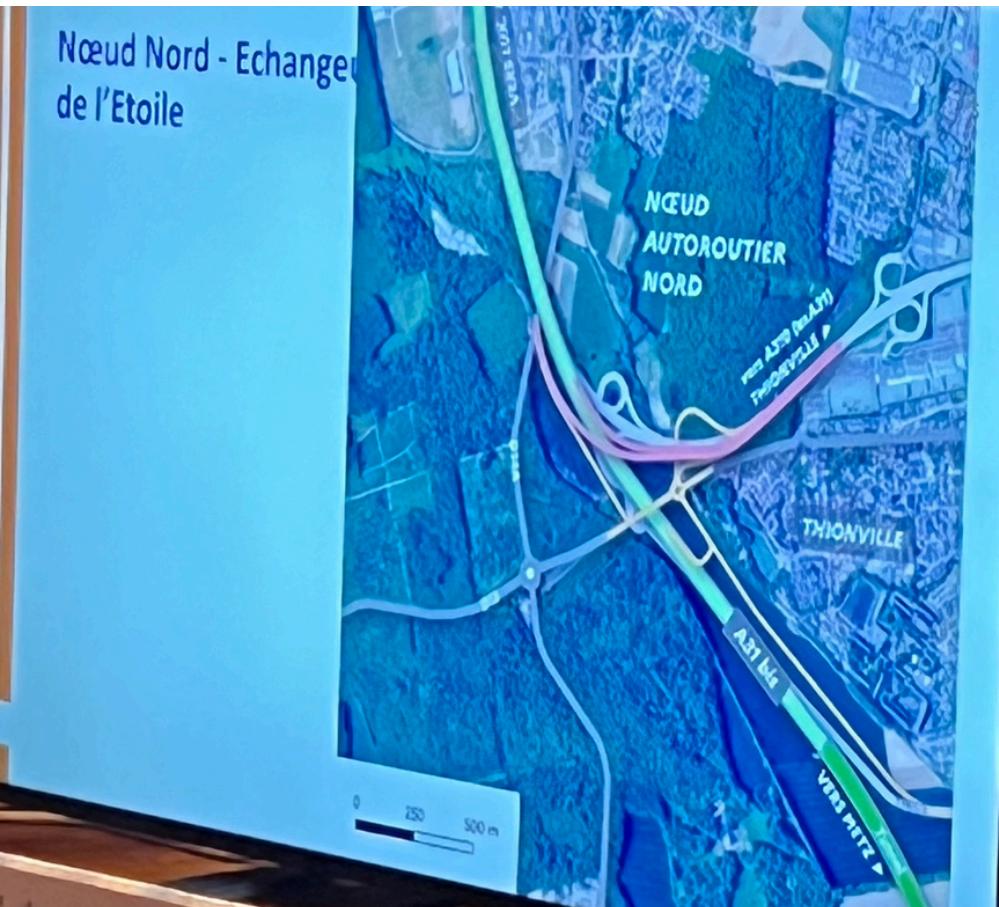
Association de Sauvegarde du Site de Bétange

Château de Bétange

57190 Florange

06 08 46 91 50

sauvegarde.betange@gmail.com



Tête de tunnel Nord

A31 Bis

Vues strictement illustratif



Exemple : merlon & écran à proximité de Terville

A31 Bis



